

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le lundi le 6 août 2018, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Marc-André Gosselin.

Sont présents :

Mme Gaétane Trudel  
M. Benoit Lussier  
M. Jérôme Dionne  
M. Alexis Beaupré  
M. Éric De Courval

Est absent : M. François Therrien

et Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

M. Marc-André Gosselin constate le quorum, demande la minute de silence et ouvre la séance.

2018-08-105

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Jérôme Dionne, d'adopter l'ordre du jour qui demeure ouvert. *Adopté.*

2018-08-105

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 tel que déposé et présenté. *Adopté.*

2018-08-106

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juillet 2018

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par Mme Gaétane Trudel, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juillet 2018 tel que déposé et présenté. *Adopté*

Ratification des comptes payés en juillet 2018

	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
AD	Télébec	Du 4 juillet au 3 août	144,89 \$
AD	Visa	Google apps (37,50\$), Ring Central (155,88\$)	193,38 \$
AD	Cogeco	Internet du 1 <sup>e</sup> au 31 juillet	76,98 \$
AD	Hydro-Québec	Luminaires du 1 au 30 juin	343,74 \$
AD	DAS provincial	Pour salaires avril, mai et juin	2 239,96 \$
AD	DAS fédéral	Pour salaires avril, mai et juin	684,95 \$

2018-08-107

Autorisation pour la ratification des comptes payés en juillet 2018

Il est proposé par M. Jérôme Dionne, appuyé par M. Alexis Beaupré, que les comptes payés durant le mois de juillet 2018, soient approuvés et ratifiés par le conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim. *Adopté.*

COMPTES DU MOIS D'AOUT 2018

CHÈQUE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
5838	Garage R. Tourigny	Diesel (52,00 \$) (57,00 \$)	109,00 \$
5839	Fonds d'information sur le territoire	3 mutations	12,00 \$
5840	Grenco	Location photocopieur du 12-08 au 12-09-2018	115,26 \$

5841	Megaburo	Compteur couleur du 12-06 au 12-07 (38,19 \$) Compteur noir du 12-06 au 12-07 (38,93 \$)	77,12 \$
5842	WSP	Facture supplémentaire acceptée	4 432,98 \$
5843	FQM	Services professionnels	681,69 \$
	Martine Lebeau	Salaire du 2 au 14 juillet (937,11\$) Salaire du 16 au 28 juillet (598,04\$) Vacances (423,80\$)	1 958,95 \$
5844	RIGIDBNY	Collecte d'août	2 064,79 \$
5845	Solidarité rurale	Cotisation 2018	250,00 \$
5846	Georges Boudreault	Fauchage des fossés (3 472,25\$) Fauchage des fossés du village 1 060,65\$ Écrasement des conteneurs (86,23\$)	4 619,13 \$
5847	Yvan Bergeron	Tonte des pelouses sem. Du 11 au 7 juillet (300\$) Sem. Du 8 au 14 juillet (300\$) Sem. Du 15 au 21 juillet (300\$) Sem. Du 22 au 28 juillet (300\$) Sem. Du 29 juillet au 4 août (300\$) Achat d'huile (11\$)	1 511,00 \$
5848	Canadien National	Passage à niveau du 01-07 au 31-07-2018	279,00 \$

2018-08-108

Autorisation de dépense pour le paiement des comptes du mois d'août 2018

Il est proposé par M. Alexis Beaupré, appuyé par Mme Gaétane Trudel, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve et autorise le paiement des comptes du mois d'août 2018, tels que présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim. *Adopté.*

INFORMATIONS & COMITES

Nous apprenons que la RISI de Bulstrode va engager une firme pour spécifier les descriptions de tâches de la directrice générale et du directeur d'incendie. Le règlement sur les feux illégaux sera changé et un consultant sera engagé pour faire le devis pour l'achat d'un camion pompe.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen présent dans la salle

VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES

Pour le projet de la rue Vigneault, Lupien, Blais et cour du garage municipal, l'asphaltage a été retardé par les problèmes survenus lors de la création des bordures de bétons de la rue Vigneault. Une partie a dû être refaite dû à leur piètre qualité. Cela a eu pour effet de retarder le reste du projet. L'asphaltage devra donc se faire dans la semaine du 13 août sur l'ensemble du projet.

M. le maire nous informe qu'étant donné que les ingénieurs travaillent présentement sur le projet en cours qu'il est fort probable que le projet du 10<sup>e</sup> rang ne se fasse qu'au printemps prochain. Il y a aussi que le prix du bitume a grimper en flèche au cours de l'été.

Des dommages ont été causés par les pluies soudaines dans l'entrée de la propriété de M. Dargis au 2360 rang 10. Étant donné que ce dernier est décédé et que personne pour le moment ne s'occupe de la propriété, M. Marc-André Gosselin a fait installer un nouveau ponceau pour donner accès à la propriété.

Un seul luminaire a été branché sur la rue Lupien, celui sur le coin. Une autre équipe viendra installer les deux autres au courant du mois d'août.

AFFAIRE NOUVELLES

- Pour le poste de directeur(trice) général(e), le service juridique de la FQM rédigera un contrat de travail dans le prochain mois.

2018-08-109

Formation sur la gestion écologique des fossés

Pour la formation de la gestion écologique des fossés donnée par la MRC, certains membres du conseil se disent intéressés à y participer. Il est donc proposé par Mme Gaétane Trudel, appuyée par M. Jérôme Dionne que deux personnes soient autorisées à assister à la formation et que leur frais de déplacements soient remboursés. Ces personnes devront donner leur nom à la directrice générale pour qu'elle confirme leur présence.

2018-08-110

Annulation du compte de Télébec

Étant donné que nous avons maintenant la téléphonie IP qui est beaucoup moins dispendieuse ;

Il est proposé par M. Éric De Courval, appuyé par M. Benoit Lussier d'annuler le compte chez Télébec.

- M. Marc-André Gosselin nous apprend que le Canadien National a obstrué le 10<sup>e</sup> rang un dimanche matin avec une série de wagons qui n'étaient reliés à aucune locomotive. Cette obstruction a duré au moins 40 minutes. Il demande donc à la directrice générale par intérim, d'envoyer une lettre à qui de droit pour porter plainte. Cette situation aurait pu être catastrophique en cas d'urgence. Il nous informe que cette situation s'est déjà produite à quelques reprises et qu'avec les actions prises, des corrections avaient été apportées. Malheureusement la problématique revient.
- La compagnie Gaty Construction Ltée a fait une demande d'acquisition d'un terrain dans le parc industriel. La directrice générale doit vérifier avec la MRC pour le zonage pour s'assurer que le projet de M. Doire, la construction de pièces pour maisons préfabriquées, est permis dans le zonage actuel. Ensuite des informations devront être prises pour connaître le coût du terrain. M. Doire voudrait acquérir une superficie de 60 000 pi<sup>2</sup>.

CORRESPONDANCE

Matériel d'information sur les maladies transmises par les tiques et les moustiques / Nouveau maladie de Lyme MRC Drummond

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, MARTINE LEBEAU, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2018-08-107, 2018-07-108, 2018-08-109 inscrites au présent procès-verbal.

---

Martine Lebeau  
Directrice générale et secrétaire trésorière par intérim

2018-08-111

Clôture de la session

M. Jérôme Dionne propose la levée de la session à vingt et une heures cinquante-huit (21h58).

---

Marc-André Gosselin  
Maire

---

Martine Lebeau  
Directrice générale et secrétaire trésorière  
par intérim